

1. BILAN SIMPLIFIÉ



N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise WALLOPS - SIREN : 913963336						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 15	
				Exercice N clos le 31/08/2024		Exercice N-1 clos le 31/08/2023	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028		030			
	Immobilisations financières (1)	040	31 750	042		31 750	31 750
	TOTAL I (5)	044	31 750	048		31 750	31 750
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
	Créances autres (3)	072	3 350	074		3 350	3 350
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	12 441	086		12 441	1 440
Charges constatées d'avance	092		094				
TOTAL II	096	15 791	098		15 791	4 790	
TOTAL GENERAL (I + II)		110	47 541	112		47 541	36 540
PASSIF						Exercice N NET	
						Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		27 850	27 850
	Ecarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		151	
	Réserves réglementées			130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...		131		132	2 879	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		11 347	3 031
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	TOTAL I			142		42 227	30 881
Provisions pour risques et charges				TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		4 774	4 650
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		90	720
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172		
	Comptes courants d'associés			173		451	
	Autres dettes			175			289
Produits constatés d'avance			174				
TOTAL III			176		5 314	5 659	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180			47 541	36 540	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise WALLOPS - SIREN : 913963336										☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/08/2024		N-1 clos le 31/08/2023	
Ventes de marchandises				209		210							
Production vendue biens				215		214							
Production vendue services				217		218							
Production stockée						222							
Production immobilisée						224							
Subventions d'exploitation reçues						226							
Autres produits						230							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234							
Variation de stock (marchandises)						236							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238							
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240							
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier				242		868		1 846			
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244							
Rémunérations du personnel						250							
Charges sociales						252							
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254							
Dotations aux provisions						256							
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262							
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)						264		868		1 846			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)						270		- 868		- 1 846			
Produits financiers				(III)		280		12 500		5 000			
Produits exceptionnels				(IV)		290							
Charges financières				(V)		294		285		124			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		347		300							
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		348									
Impôts sur les bénéfices				(VII)		306							
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)						310		11 347		3 031			
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312		11 347		314			
RÉINTEGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316							
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318							
		Provisions non déductibles				322							
		Impôts et taxes non déductibles				324		0					
		Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330 625			
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier (Part de loyers de réintégration)				249		251					
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997					
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987		342			
		Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante		989					
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138					
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344					
		ZFANG 44 quaterdecies		345									
		Bassins urbains à dynamiser – BUD		992		Zone de développement prioritaire		993					
		Dont divers		Créance report en arrière du déficit				346				350 12 500	
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
				Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
				Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354 528					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356 0							
Déficits antérieurs reportables				1 719				360 0					
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372 528					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024 dont le total est de 47 541 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de 11 347 Euros.

L'exercice clos le 31/08/2024 a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Règles, principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions de 20 à 50 ans,
- Agencements et aménagements de 10 à 15 ans,
- Installations techniques de 5 à 10 ans,
- Matériels et outillages de 2.5 à 10 ans,
- Matériel de transport de 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau de 2 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et Développement

Sans objet.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La valeur nette des stocks à la clôture de l'exercice est la suivante :

- Matières Premières : 0 €
- Autres Approvisionnements : 0 €
- Produits Finis : 0 €
- Marchandises : 0 €
- En-cours de Biens : 0 €
- En-cours de Services : 0 €

Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement

comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations Complémentaires

Écarts de conversion Actif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Écarts de conversion Passif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital Social	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	27 850	1 €
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	27 850	1 €

Variation Capitaux Propres

Libellé	Solde à l'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations	Solde à la Clôture
Capital Social	27 850	0	0	27 850
Réserve légale	0	151	0	151
Autres réserves	0	3 031	-151	2 879

Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	3 031	-3 031	0	0

Engagements Financiers donnés et reçus

Néant

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles

Néant

Engagement de Crédit-Bail

Néant

Engagement Retraite

Néant

Autres informations

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Pas de salariés

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>WALLOPS - SIREN : 913963336</u>											Néant ☐		
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406			
		Autres		410		412		414		416			
Terrains				420		422		424		426			
Constructions				430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers				450		452		454		456			
Matériel de transport				460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles				470		472		474		476			
Immobilisations financières				480	31 750	482		484		486	31 750		
TOTAL				490	31 750	492		494		496	31 750		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial				495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506			
Terrains				510		512		514		516			
Constructions				520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers				540		542		544		546			
Matériel de transport				550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles				560		562		564		566			
TOTAL				570		572		574		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé													
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
		Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values							
						Court terme	Long terme						
							19%	15% ou 12,8%				0%	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589	585	597	595	599
Plus-values taxables à 19%				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL						596	585	597	599				

4.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

 DGFIP N° 2033-D-SD 2024
 ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION
 PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>WALLOPS - SIREN : 913963336</u>								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	1 719
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	0
Déficits reportables								984	1 719
Déficits de l'exercice								860	528
Total des déficits restant à reporter								870	2 247
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | WALLOPS - SIREN : 913963336 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	3
Forme juridique SAS	Dénomination IMMERSIV'RH		
N° SIREN (si société établie en France) 892584988		% de détention	50
Adresse : 23 Rue Alexandre Fatton 80000 AMIENS FRANCE			
Forme juridique SAS	Dénomination IMMERSIV'RH		
N° SIREN (si société établie en France) 917659211		% de détention	50
Adresse : 23 Rue Alexandre Fatton 80000 AMIENS FRANCE			
Forme juridique SCI	Dénomination A&R ASSOCIES		
N° SIREN (si société établie en France) 952364875		% de détention	50
Adresse : 23 Rue Alexandre Fatton 80000 AMIENS FRANCE			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			